



*Socialement responsable*

# FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 11 juin 2021

## Compte rendu de la Commission de gestion du 10/06/2021 en visioconférence

### 1 - Approbation du compte rendu du 25 février 2021 :

La commission adopte le compte rendu à l'unanimité.

### 2 - Audit des comptes 2020 par le commissaire aux comptes (cabinet Mazars) :

En exécution de la mission qui leur a été confiée par le conseil d'administration, le cabinet Mazars a effectué l'audit des comptes de la CAN SSM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le cabinet Mazars certifie les comptes annuels qui sont au regard des règles, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat et par ce fait valide les comptes de la CAN SSM sans réserve.

### 3 - Approbation des comptes 2020 :

Proposition de budget modificatif 2021 de la GA. Il est proposé aux membres de la commission de :

- Valider le projet de report budgétaire 2020 de 30,05 M€
- D'augmenter les crédits de 0,01 M€ au titre du solde débiteur des recettes propres.
- D'appliquer les 1,80% d'évolution du RMPP sur le budget modifié des dépenses de personnel de 52,71 M€ (38,95 M€ + 13,76 M€ en report) l'élevant à 53,66 M€ (soit un impact de + 0,95 M€.
- Application du montant de la COG-Etat sur le budget initial 2021 de 11,61 M€ au lieu de 13,90 M€.

L'ensemble de ces reports et applications de taux (31,01 M€) amène le budget initial de 2021 de 114,98 M€ à 145,97 M€.

La commission donne un avis favorable.

### 4 - Point de trésorerie :

La prévision de trésorerie pour l'ensemble des branches du régime minier, fait état d'un solde prévisionnel au 31/12/2021 de -334,51 millions d'euros. Le plafond de

recours aux ressources accordé à la CAN SSM s'élève à 465 millions d'euros pour 2021.

## **5 - Affectation des résultats 2020 liés à l'offre de santé :**

Propositions d'affectation de résultats 2020 des établissements et services médico-sociaux présentant des Comptes administratifs.

Le résultat à affecter, après intégration des dépenses non prises en charge par les autorités de tarification (congrés payés, CET, médailles du travail, amortissements différés) et intégration des résultats des exercices antérieurs, s'établit -425 969,56 € (*annexe 3*). Les affectations autorisées par la Direction générale de la CANSSM se répartissent comme suit :

- 643 294,29 € au titre des réserves,
- 3 755,73 € au titre d'un report à nouveau excédentaire affecté au financement des mesures d'exploitation,
- 3 064,63 € au titre du report à nouveau excédentaire,
- 1 076 084,21 € au titre du report à nouveau déficitaire

Approbation des comptes financiers 2020 des établissements sanitaires

Le résultat déficitaire global à affecter, après intégration des résultats des exercices antérieurs, s'établit à -143 563 027,61 €. Les affectations autorisées par la Direction générale de la CANSSM se répartissent comme suit :

- 143 745 257,93 € en report à nouveau déficitaire,
- 92 230,32 € en réserve d'investissements,
- 90 000,00 € en report à nouveau excédentaire.

Les membres de la commission de gestion donnent un avis favorable sur l'affectation des résultats :

- les comptes administratifs 2020 des établissements et services médico-sociaux,
- les comptes financiers 2020 des établissements sanitaires,
- l'affectation des résultats 2020 liés à l'offre de santé.

## **6 - Rapport d'exécution des marchés :**

Madame ROBERT fait un point détaillé, la conclusion est la suivante :

Le rapport d'exécution des marchés publics 2020 témoigne du respect des objectifs de la COG malgré le contexte sanitaire et la tension sur les achats d'EPI en 2020.

Les équipes ont su rapidement s'adapter et moderniser leurs pratiques. Ce faisant, la fonction achats/marchés remplit pleinement son rôle de fonction support efficiente, génératrice de performance financière et technique pour ses clients internes.

La Direction Nationale des Achats et des Affaires Juridiques entend poursuivre ses efforts pour offrir une satisfaction optimale à l'ensemble de ses utilisateurs : front et back office.

La CANSSM demeure par ailleurs reconnue en externe pour ses compétences juridiques en matière de marchés publics tant par sa participation aux séances de la CCMOSS que par l'absence de contentieux dans ce domaine.

Les objectifs fixés en termes d'achat pour l'année 2021 sont les suivants :

- Economies de 8% sur tous les marchés relancés.
- 25% des achats réalisés par voie de centrales d'achat ou groupements.
- Réduction des achats hors marchés.

L'ensemble des acteurs achats sont actuellement en train de réfléchir sur les objectifs achats de la prochaine COG.

### **7 - Point de situation sur le mandat de gestion : (annexe 1)**

Pour donner suite à un nombre important de questions de l'interfédérale sur le AT/MP et d'autres questions relatives au fonctionnement, il me paraît plus simple de vous joindre le document présenté en séance. Il en est de même pour le point 8 sur le bilan d'activité de la gestion des retraites des mines.

Eric GROH